

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 97 (1961)  
**Heft:** 30

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Dieu Humanité Patrie*

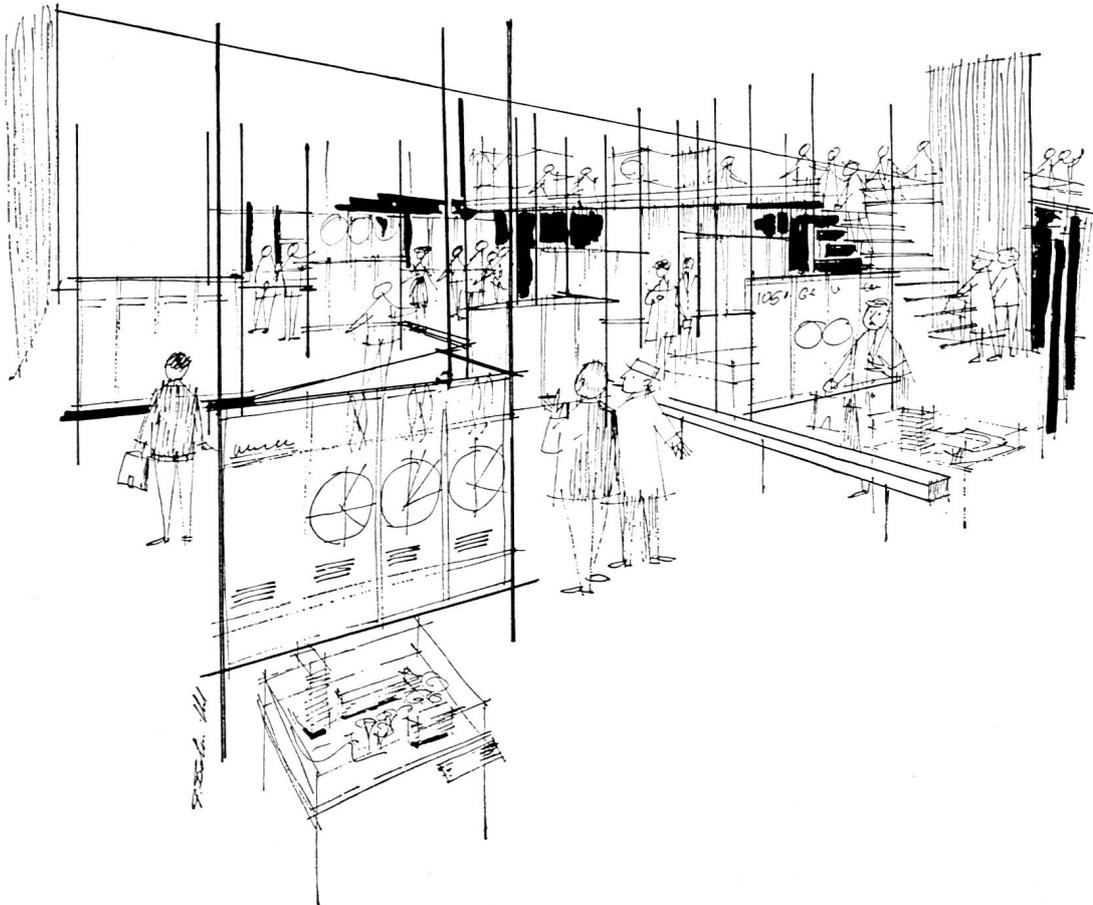
# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.  
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux ILb 379  
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

l'atelier de l'élégance est une des attractions du Comptoir



la visite sera un enrichissement artistique pour vous tous

# banque cantonale vaudoise

Ouverte à tous - Au service de chacun  
40 agences et bureaux

## Tous vos livres A LA CITÉ DU LIVRE

La Chaux-de-Fonds / Le Locle

### Le cinéma à l'école



Appareils cinématographiques HEURTIER  
Projecteur H.S.M. 60 - 16 mm  
sonore optique

reproduction sonore haute fidélité — grande luminosité — maniement très simple — possibilité de transformation en projecteur TRIFILM et reproduction sonore magnétique et optique.

#### Importateur et distributeur :

Ciné-Service Vallux Travers NE  
Tel. (038) 9 63 30

La bonne adresse  
pour vos meubles



Choix  
de 200 mobiliers  
du simple  
au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5% DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités  
depuis 15 fr. par mois



## MILCOP

le duplicateur sans concurrence

## HEBEL

le matériel moderne pour dessin technique

## PLASTICO D.A.S.

la pâte à modeler en poudre

s'achètent chez F. PERRET, membre SPR  
Valangines 40, Neuchâtel - Tél. 5 74 28

Conditions spéciales au corps enseignant  
Passez vos commandes sans tarder !  
Références, prospectus à disposition

## LA POUPONNIÈRE LAUSANNE

Avenue de Beaumont 48  
Téléphone 22 48 58

Ecole cantonale de puériculture  
placée sous le contrôle de l'Etat

forme :

des infirmières d'hygiène maternelle et infantile,  
des gardes d'enfants,  
des futures mères de famille expérimentées.

Institution reconnue par l'Alliance suisse des infirmières  
d'hygiène maternelle et infantile.

Age d'admission : 19 ans. — Travail assuré par l'Ecole

RENSEIGNEMENTS ET PROSPECTUS A DISPOSITION



VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON  
près de Montreux

Entrée gratuite pour les classes primaires officielles

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES  
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE  
**8. Beau-Séjour**

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

## PARTIE CORPORATIVE

## COMITÉ CENTRAL

## SPR

**Rencontre internationale au Herzberg sur Aarau**

Sous les auspices de l'Association suisse des Amis du Sonnenberg, une rencontre a groupé au Herzberg sur Aarau une cinquantaine de participants, du 14 au 21 août. Les entretiens, introduits par les animateurs du Herzberg, M. et Mme Wieser, étaient centrés sur la situation présente de l'homme dans un monde en pleine évolution. Il appartenait à notre collègue Willi Vogt, président du groupe suisse des « Sonnenbergfreunde », d'introduire cette semaine captivante par une analyse pénétrante de l'époque contemporaine, des risques qu'elle comporte et des espoirs qu'elle autorise. Les participants allemands, assez nombreux, ont été vivement impressionnés par les événements de Berlin, survenus au cours de la semaine, et l'évolution de la situation politique a suscité des débats passionnés. Le fondateur du Herzberg, Fritz Wartweiler, a examiné le problème de la compréhension internationale à la lumière des faits récents. La peinture comme expression de l'âme contemporaine, les courants philosophiques actuels, les tâches des rencontres internationales, ont fait l'objet d'exposés et de discussions animées. Notre collègue Emil Weltbauer, de Oltingen (Bâle-Campagne) a fait revivre par la parole et par l'image le pittoresque et cher village où il enseigne depuis trente ans. Au gré des saisons, il a saisi les aspects les plus attachants de cette paisible agglomération, restée elle-même au cours des ans.

Mais c'est surtout la nature qui a attiré Emil Weltbauer, et au prix d'une longue patience il a surpris les oiseaux au nid, les couvées au cours du nourrissage, visions émouvantes qui ont valu au talentueux photographe des compliments mérités.

La semaine du Herzberg s'achevait sur une émouvante allocution de Elisabeth Rotten, dont on connaît l'activité inlassable en faveur de la Paix. Elle affirma avec Fridtjof Nansen que des contacts personnels constructifs avec nos puissants voisins de l'Est sont possibles, et que le dialogue doit s'engager avant qu'il ne soit trop tard. Carl Jung affirmait « qu'il n'est pas de problème insoluble : une élévation du niveau de la conscience, un élargissement de l'horizon, permettent de trouver de nouveaux chemins ». Elisabeth Rotten affirma avec force sa foi dans la possibilité d'une coexistence pacifique, et dénonça le danger des armes nucléaires toujours plus meurtrières.

Le Centre international du Sonnenberg continue à réunir des enseignants convaincus de la nécessité de la coopération entre les nations. Etudiants, ménagères, industriels, journalistes, etc., accourent nombreux à ces rencontres qui mettent au premier rang de leurs préoccupations la lutte contre les préjugés raciaux. Du 9 au 18 décembre, le Sonnenberg accueillera la 7e Rencontre internationale de pédagogie professionnelle, avec le thème suivant : « Données et problèmes de la formation professionnelle en scolaire dans la perspective internationale ». **A. P.**

**Voyage en Grèce du 15 au 30 juillet de cette année**

Ce printemps, notre journal, l'Educateur, faisait paraître un engageant appel pour ce voyage, organisé par la S.P.R., avec M. Gfeller, instituteur à Lausanne, chargé de recevoir les inscriptions. Mais le nombre de ces dernières étant insuffisant, une entente s'est faite avec le groupe des « Voyages culturels » de la Société Coopérative de Lausanne, et tout s'est arrangé pour le mieux.

Ce grand et beau voyage s'est effectué dans de bonnes conditions, du 15 au 30 juillet dernier, avec 15 membres du corps enseignant romand et 22 personnes de diverses professions sociales, au total 37 touristes bien gentils, sous les ordres de deux chefs dévoués, M. Schmitt et M. Borel, tous deux habitant Prilly. Toute la gamme des âges est représentée et sexe féminin en majorité. A noter que la benjamine institutrice de 20 ans et un vétéran régent de 4 fois 20 printemps étaient aussi de Prilly.

Résumons maintenant et brièvement cette belle randonnée sur terre et sur mer. De Lausanne à Venise, en train, dans compartiment réservé, avec des arrêts plus ou moins longs dans les plus grandes localités suisses et italiennes. A Milan, fort orage, avec éclairs, tonnerres, pluie abondante, mais de courte durée. Le train part mais quelques kilomètres plus loin, un second orage, plus violent que le premier, avec grêle en plus, inonde la région et dévaste les cultures. A part cette

double surprise météorologique, chacun admire le film des paysages variés qui se déroulent du Léman à Venise, où l'on arrive le soir.

Avec des vaporettes on traverse la ville pour se rendre au port, où un grand bateau blanc nous attend, le « Hellas ». Embarquement, contrôle des passeports, distribution des cabines, bon souper à bord, promenade sur le pont et, bercé par le roulis, chacun s'endort, confiant, car la mer est calme.

Le lendemain, escale assez longue à Brindisi pour prendre des passagers et charger des autos. Prêt ! Le « Hellas » continue sa route, quitte l'Adriatique pour la Méditerranée, pénètre dans l'ancien golfe de Corinthe, traverse le canal de 6 km. en 1 heure, tiré par un remorqueur, et se dirige sur le Pirée, port d'Athènes, où l'on arrive le soir, dans une féerie lumineuse.

Tout le long de cette croisière, sur ce bateau si propre et si confortable, les hydrophiles ont plongé dans la piscine, tandis que les héliophiles étalés sur leurs chaises-longues, se bronzait au soleil, les uns et les autres jambes et torsos nus, et jolis bikinis les Eves, en plus, de gracieux soutiens-gorge.

Mais on ne débarque que le lendemain matin. Un car nous attend, avec une dame pour guide, et nous visitons la ville ancienne et moderne, ses ports, ses édifices, la maison royale, gardée par un evzone, soldat grec, portant robe blanche et courte, grandes man-

ches, jaquette brodée à deux pans, casquette rouge, pantalons collants blancs, souliers bas à pompons et le fusil, en position de garde-à-vous.

Le but étant l'Acropole, on fait le reste de la grimée à pied. On admire la majesté de ces ruines, temples à colonnes, le Parthénon, Les Caryatides, Poséidon, etc., des époques romaine et byzantine puis le vaste panorama de la ville dominée par le mont Licabette, dont l'aridité est caractéristique.

Ensuite, on redescend et l'on va dîner dans un grand hôtel. Après, l'on visite un très grand et nouveau musée historique et archéologique, on prend congé de notre guide dans un restaurant, puis en route pour Xylocastron, but de notre séjour, à 120 km. d'Athènes. Le car suit bonne route, tantôt bordant la mer, tantôt s'en éloignant, nous permettant de voir des oliviers gris, de beaux vignobles verts et de belles fleurs, où l'on peut arroser, car il pleut très rarement en été. Il y a de jolies villas et de très rustiques maisons; dans certains villages, on doit acheter l'eau qu'un camion-citerne amène chaque jour.

Xylocastron est un village de vacances, très bien situé et organisé, dans une belle pinède, tout au bord de la mer. Les cigales chantent. Distribution des tentes. On peut aussi loger dans un des bungalows, mais c'est un peu plus coûteux. Toute l'équipe suisse s'en donne à cœur joie à se baigner, se bronzer, bien manger et boire, à danser le soir, à se promener, lire, écrire, etc. Les uns font de grandes excursions en Argolide et à Delphes les autres de petites courses locales.

Mais tout prend fin. Après une bonne semaine de

dolce farniente, les heureux weekendistes reprennent le car pour Athènes, se embarquent, hélas! sur le « Hellas », et en route pour Venise, avec nouvelle escale à Brindisi. Mais, vers midi, en pleine mer Adriatique, un brusque orage marin fait fuir tous les passagers qui se prélassaient sur le pont. Eclairs, tonnerres, pluie diluvienne, grosses vagues, fort vent. Le bateau tangue, les touristes trébuchent. C'est l'heure du repas. Service houleux, les assiettes glissent, l'appétit diminue, le mal de mer atteint plusieurs personnes, mais aucun cas grave. La mer se calme, la dernière nuit vient et chacun s'endort, bercé quelque peu par les vagues, mais faisant encore de beaux rêves.

Disons que les Grecs sont corrects et polis. Plusieurs parlent le français, l'italien et même l'anglais. En résumé, très belle croisière, très agréable, séjour à Xyla, vu beaucoup de choses, fait de bonnes connaissances, remporté de nombreux souvenirs, en nature, photos, etc.

Enfin comme tout finit par des chansons, rappelons qu'une gaie partie familière, la veille du départ de Xyla, a permis de remercier nos deux chefs.

M. Chabloz, instituteur retraité, Blonay, a pris la parole, tandis que M. Perrot, président S.P.R., avait dû nous quitter pour se rendre à Tel-Aviv au Congrès F.I.A.I.

De Venise, train direct, Milan, Domo, Simplon, Valais, Riviera vaudoise, Lausanne arrivée le dimanche, à 3 h. du matin. Terminus! Salutations! Poignées de mains. Au revoir! Mais quand?...

H. P.

VAUD

VAUD

## Encore « pour ou contre » des instituteurs au rabais

Le journal « Coopération » offrait à ses lecteurs, il y a quelques semaines, un article intitulé « Une chance perdue » dû à la plume de Monsieur Louis Meylan. L'auteur exprimait son regret de voir le corps enseignant primaire et le corps législatif vaudois s'opposer à l'initiative de M. Oguey; il assurait qu'il y avait là une chance inespérée de récupérer des vocations tardives pour l'enseignement. Dans le dernier numéro du même journal nous avons eu le plaisir de lire la réponse de notre collègue Robert Michel, réponse qui exprime bien le sentiment général de l'immense majorité des membres de la SPV. Nous nous permettons de reproduire ici le texte de cette réponse, à laquelle nous souscrivons pleinement et pour laquelle nous remercions vivement notre collègue au nom de la SPV.

*Monsieur Louis Meylan est bien connu et hautement apprécié des membres du corps enseignant primaire vaudois. Son article intitulé « Une chance perdue » paru dans le numéro de « Coopération » du 27 juillet dernier, n'est donc pas passé inaperçu et il faut bien le dire que la déception des lecteurs est à la mesure de l'estime qu'ils portent à son auteur.*

*Comment un pédagogue éminent, qui a consacré de longues années de sa vie à la formation des professeurs de l'enseignement secondaire, peut-il ainsi recommander une mesure qui tend à former « des instituteurs au rabais » ?*

*Car enfin, en quoi consiste cette « chance perdue » où M. Meylan n'est pas loin d'avoir vu le remède idéal à la pénurie d'enseignants dont souffre notre école de-*

*puis de nombreuses années ? A rien d'autre en fait qu'à préparer à la carrière d'instituteur, en un cours de trois mois et demi, des citoyens suisses entre 23 et 40 ans, en possession d'un métier ou d'une profession, le Conseil d'Etat se réservant l'entière responsabilité du choix des candidats.*

*M. Meylan estime que ce procédé est une heureuse chance offerte à ceux et celles qui se sentent tardivement « poussés par une réelle vocation de servir l'enfance »... « qui sont prêts à se contenter d'un gain peut-être inférieur pour faire ce qu'ils désirent faire »... « qui se réjouissaient de voir administrer la preuve que dans l'éducation des enfants, comme le disait Pestalozzi, c'est en somme l'amour qui fait tout ».*

*Ce point de vue n'a été partagé, fort heureusement, ni par le Grand Conseil, ni par la Société pédagogique vaudoise. Les enseignants primaires se sont au contraire élevés avec une remarquable unanimité contre la thèse du Conseil d'Etat et ne sauraient admettre le bienfondé des arguments que M. Meylan apporte en sa faveur.*

*Il ont dénoncé avec la plus grande clarté ce qu'ils considèrent comme une grave menace à la qualité de l'enseignement donné à nos enfants, d'abord, et comme une redoutable atteinte à leur profession, ensuite.*

*Certes, chacun s'accorde à reconnaître à l'amour des enfants une importance majeure dans la vocation d'éducateur. Mais est-ce une raison pour méconnaître la part indispensable d'une solide préparation professionnelle, psychologique, pédagogique et didactique ? Qui prétendrait que celui qui a la foi remplit les conditions suffisantes pour devenir prêtre ou pasteur en quelques semaines ? Ou qu'il suffit d'aimer les fleurs pour savoir les cultiver ? Peut-on citer une seule profession qui*

admettrait une formation aussi brève que celle envisagée pour les instituteurs dans le système qui nous occupe ?

Or, aujourd'hui plus que jamais, la tenue d'une classe exige un « métier » éprouvé. Comme tout métier, l'enseignement a ses techniques particulières qui ne s'acquièrent que par l'étude, l'exercice et l'expérience. Dire qu'il suffit d'être une bonne mère de famille, un bon contremaître, un fonctionnaire appliqué et qu'avec l'amour des enfants toutes les conditions sont réunies pour faire un excellent éducateur, c'est se bercer d'idéalisme et manquer d'objectivité.

Les institutrices et instituteurs vaudois suivent durant quatre ans les cours de l'Ecole normale où ils ne pénètrent qu'après un examen de concours difficile et dont ils ne sortent, avec le brevet de capacité à l'enseignement, qu'après avoir donné la preuve d'une préparation suffisante, dont l'amour des enfants n'est pas forcément exclu, comme pourrait le laisser penser l'appel aux vocations tardives recommandé par M. Meylan.

Cette préparation, beaucoup d'entre eux l'estiment trop modeste pour faire face aux exigences de l'école moderne et désirent voir introduire des réformes profondes à l'Ecole normale. Leur expérience journalière dans la classe, leur désir de voir l'enseignement s'adapter toujours mieux aux aptitudes de chaque enfant et aux besoins de la société, les convainquent de la nécessité d'une préparation générale et professionnelle élargie et approfondie. Et c'est à ce moment qu'on voudrait leur faire croire qu'une formation de quelques mois serait suffisante, en admettant qu'elle s'accompagne d'une vraie vocation dont on se demande comment on pourrait la déceler sans grands risques d'erreur ! Bien loin de considérer, avec M. Meylan, qu'il s'agit là d'une chance à saisir, ils sont au contraire convaincus que c'est une menace qu'ils souhaitent voir écartée à tout jamais de l'éducation de nos enfants.

Pourquoi, d'autre part, la mesure envisagée ne s'applique-t-elle qu'à l'Ecole primaire ? Est-ce parce qu'on part de l'idée que les élèves de cette école, n'ayant pas été choisis pour suivre une autre filière scolaire, sont considérés comme « moins dommageables » ? Quelle erreur ! Comment ne s'aperçoit-on pas que les enfants les moins doués du point de vue scolaire — point de vue souvent bien étroit —, les plus lents dans leur développement intellectuel, sont précisément ceux qui ont besoin des maîtres les plus expérimentés, les plus sûrs de leur métier et de leurs méthodes ?

Les instituteurs ne se sont jamais élevés contre un système de préparation à l'enseignement par des voies parallèles en dehors de la filière normale. Ils se refusent simplement à admettre, sous prétexte de vocation tardive, qu'on abaisse dangereusement le niveau de formation exigé pour avoir le droit d'enseigner dans nos écoles officielles et qu'on ait recours à des procédés qu'aucune autre profession ne jugerait acceptables.

Enfin, la chance perdue de M. Meylan les inquiète à un autre titre. Elle leur dénie, en fait, le droit de croire que l'enseignement est une véritable profession à quoi il faut se préparer longuement et qui a aussi ses spécialistes. Une telle politique ne saurait que porter atteinte au prestige de cette profession et menacer gravement son recrutement futur. On pourrait citer des exemples probants de ce danger à l'étranger, où la pénurie sévit bien plus durement que chez nous : très souvent, quand on abaisse le niveau des études sous prétexte de favoriser le recrutement, on s'aperçoit que non seulement la qualité des candidats baisse, mais aussi que leur nombre diminue. Les jeunes ont trop

d'occasions aujourd'hui de gagner leur vie pour s'engager dans une profession dépréciée.

Aussi, ce n'est pas d'une chance perdue qu'il faut parler, mais d'une menace contre l'école, menace qu'on veut croire écartée une fois pour toutes.

R. Michel, instituteur.

Voici la réponse de M. Louis Meylan, professeur honoraire de l'Université de Lausanne :

Mon cher collègue,

Mon grand-père paternel, né en 1831, a été chargé, à l'âge de 15 ans et demi, de diriger la classe qu'il venait de suivre au Brassus. Sa seule qualification était d'avoir été un élève appliqué et d'appartenir à une famille de dix enfants. Il fut ensuite, sans avoir passé à l'Ecole normale, instituteur à Begnins, maître à l'Ecole Murisier, à Genève, et directeur de l'Ecole Eynard, qui accueillait des garçons, orphelins de père, dont la mère travaillait.

Ma mère qui pour diverses raisons, avait fréquenté assez irrégulièrement l'Ecole primaire du Sentier, fut chargée de remplacer pendant une année l'institutrice de Derrière-la-Côte. Elle s'en tira bien. J'ai lu la lettre de remerciements du Conseil d'Etat. Plus tard, elle nous prépara, ma sœur et moi, pour l'entrée au Collège et à l'Ecole supérieure.

Moi-même, qu'on a considéré comme un bon maître secondaire (j'aurais, pour moi, bien quelques réserves à faire !), n'avais aucune préparation professionnelle. J'avais fait une demi-licence en théologie, puis obtenu en deux ans, tout en présidant le Comité des cours et conférences de la Maison du Peuple, une licence ès lettres qui n'était pas du tout conçue, ainsi que c'est le cas aujourd'hui, comme une préparation à l'enseignement secondaire. J'ai eu tout à apprendre. Mes premiers élèves, Pierre Cérésole ou Pierre Ansermoz, par exemple, pourraient en témoigner. Mais j'aimais enseigner et ai acquis, en travaillant dur (souvent quatre heures pour préparer une leçon d'histoire ou de géographie), la pratique du métier d'enseigner.

Je connais un certain nombre de cas tout semblables. D'où je ne conclus pas, je l'ai dit, à l'inutilité de l'Ecole normale, mais simplement à la possibilité de trouver « a fortiori » de bons instituteurs parmi des personnes, hommes et femmes, qui ont acquis la pratique d'une autre profession, qui y ont réussi et qui ont, dans cette profession, appris à respecter les lois de la vie de l'esprit.

Cette conviction que des faits d'expérience personnelle, peut-être exceptionnels, mais pas tant que cela avaient mûrie en moi s'est trouvée confirmée par ma rencontre, tardive (1927), avec Pestalozzi, invitant, dans « Léonard et Gertrude » l'instituteur à s'inspirer de la mère et reconnaissant les instruments privilégiés de l'éducation élémentaire dans les parents, père et mère. Contre cette conviction, fondée sur l'expérience et l'autorité de Pestalozzi, vos arguments, remarquablement exposés, me paraissent abstraits, tirés de considérations accessoires, et non de la seule considération de ce service qu'est l'éducation des enfants. Je ne les reprendrai donc pas un par un.

J'insisterai seulement sur ce point : à la différence des enseignements secondaire, technique et supérieur, qui réclament des maîtres expressément préparés et même des spécialistes, l'enseignement élémentaire — à la réserve des classes spéciales pour arriérés et caractériels — n'est pas exactement une profession, c'est la vocation commune à tous les hommes. Et, hors du corps

enseignant, beaucoup de femmes et d'hommes s'en acquittent d'une façon qui me remplit souvent d'admiration et de respect : chefs d'équipe, chefs de bureau, contremaîtres, directeurs d'orchestre ou de sociétés musicales ou dramatiques. Pour répondre à cette vocation, il s'agit simplement d'engager tout ce que l'on est au service de l'être humain qui aspire à se réaliser.

Que des hommes aient le droit de choisir, en hommes, les hommes qui aideront des petits d'homme à devenir des hommes, et qu'ils tiennent compte moins du savoir — qu'on peut toujours acquérir, quand on le veut — que des qualités proprement humaines, reste pour moi une vérité inattaquable. Notre Département de l'instruction publique a voulu le tenter, je ne puis que regretter qu'on n'ait pas fait cet essai dans les classes rurales et dans celles du degré inférieur d'abord — non qu'elles soient « moins dommagées », mais simplement parce qu'elles sont composées d'enfants plus frais, plus confiants — quitte à donner leur « promotion » aux maîtres qui paraîtraient plus aptes à enseigner des enfants plus âgés ou dans les classes homogènes que l'on trouve en ville.

Pardonnez-moi, mon cher collègue, d'être né au siècle passé et de rester ébloui par la grandiose intuition de notre Pestalozzi. Je ne puis autrement. Mais, surtout, merci très cordialement de m'avoir exprimé votre déception en termes si mesurés et d'une si parfaite courtoisie.

Votre

Louis Meylan.

La réponse de M. Louis Meylan montre que nous ne parlons décidément pas le même langage.

Il y a cent ans des jeunes gens de 15 ans et demi pouvaient fort bien être de bons « régents », nous n'en disconvenons pas un instant. Nous pouvons tous rapporter des anecdotes authentiques d'il y a cent ans et toutes plus merveilleuses les unes que les autres. Je ne récite pas à vous offrir la mienne ; je la tiens d'un « bon vieux » syndic qui me parlait en ces termes de son « bon vieux » maître :

« Un rude gaillard, le père X, disait-il, à la fois paysan et régent, occupant également toutes les places où il y avait à écrire et à compter. Une septantaine d'élèves qui travaillaient seuls une partie de la matinée. L'après-midi, il nous surveillait en fumant une grosse pipe si lourde qu'il la laissait reposer sur son pupitre. De temps en temps il distribuait quelques coups de bâton et personne ne bronchait ; c'était un rude gaillard, qui a marqué le village !... »

Oui, il y a cent ans, il y a cent ans !...

Le drame est là, précisément (car il y a un drame de l'école primaire en général et vaudoise en particulier) : quel chemin avons-nous parcouru depuis cent ans ?...

Dans tous les corps de métier on constate une évolution considérable, une adaptation constante aux techniques nouvelles. Dans toutes les spécialités les patrons et les responsables de la formation professionnelle tentent chaque année de nouvelles expériences, organisent des échanges de vues avec leurs collègues étrangers. Dans tous les secteurs de notre économie nationale, techniques et méthodes nouvelles sont accueillies avec intérêt et expérimentées dans un souci de progrès.

Qu'en est-il dans le domaine de l'enseignement primaire ? Avons-nous le sentiment de participer réellement à cette évolution qui caractérise ces cinquante, ces cent dernières années ? Quel renouveau pouvons-nous signaler dans notre profession ? Quels progrès généralisés la technique moderne a-t-elle apportés à notre enseignement ? Force nous est bien de recon-

naître que les méthodes nouvelles se font jour chez nous, en général, grâce à la persévérance et à l'enthousiasme de quelques collègues et parfois malgré l'opposition plus ou moins avouée des véritables responsables. Nous devons bien constater aussi que notre perfectionnement professionnel est pris en charge presque uniquement par nos organisations et associations corporatives qui ne reçoivent pas toujours l'appui officiel qu'elles mériteraient. Enfin, si les moyens modernes d'enseignement sont reconnus utiles par nos autorités, elles ne les jugent cependant pas indispensables et chaque classe est plus ou moins bien équipée en appareils de projection, de radio, de cinéma, tourne-disques, enregistreurs et matériel expérimental.

Nous nous sommes un peu éloignés de la formation des maîtres, me direz-vous. Pas tellement, car le problème est le même : si notre formation professionnelle peut paraître sans grande importance à d'éminentes personnalités telles que M. Louis Meylan, c'est que ces Messieurs croient très peu à une « profession » et beaucoup à une « vocation » d'enseignants ; ils nous honorent, mais ils se trompent, nous en sommes certains. De nos jours, un maître digne de ce nom doit posséder une **vocation si possible** (est-ce si facile à déceler ?) et, avec ou sans vocation, **une solide préparation**. Nous sommes unanimes à reconnaître que notre formation actuelle n'est pas suffisante et nous applaudissons aux projets de l'Ecole normale de modifier ses programmes, d'augmenter ses exigences et de prolonger d'une année la **durée des études** !...

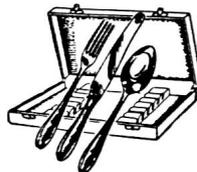
G. Ehinger.

## Hôtel du Port Villeneuve

Grande terrasse au bord du lac pour les enfants. Pour les adultes : restaurant français et, tous les soirs, Bar-Dancing (La Soute). Tél. (021) 6 80 05. G. Esenwein-Bonvin.

Coutellerie - Orfèvrerie

**M. L. Fontaine et Cie**



Représ. des Couverts Christoffe Berndorf, W.M.F., Wellner, etc.

Grand choix d'étaïns

Aiguisage - Chromage  
Réargenture - Réparations  
Remise spéciale  
au corps enseignant

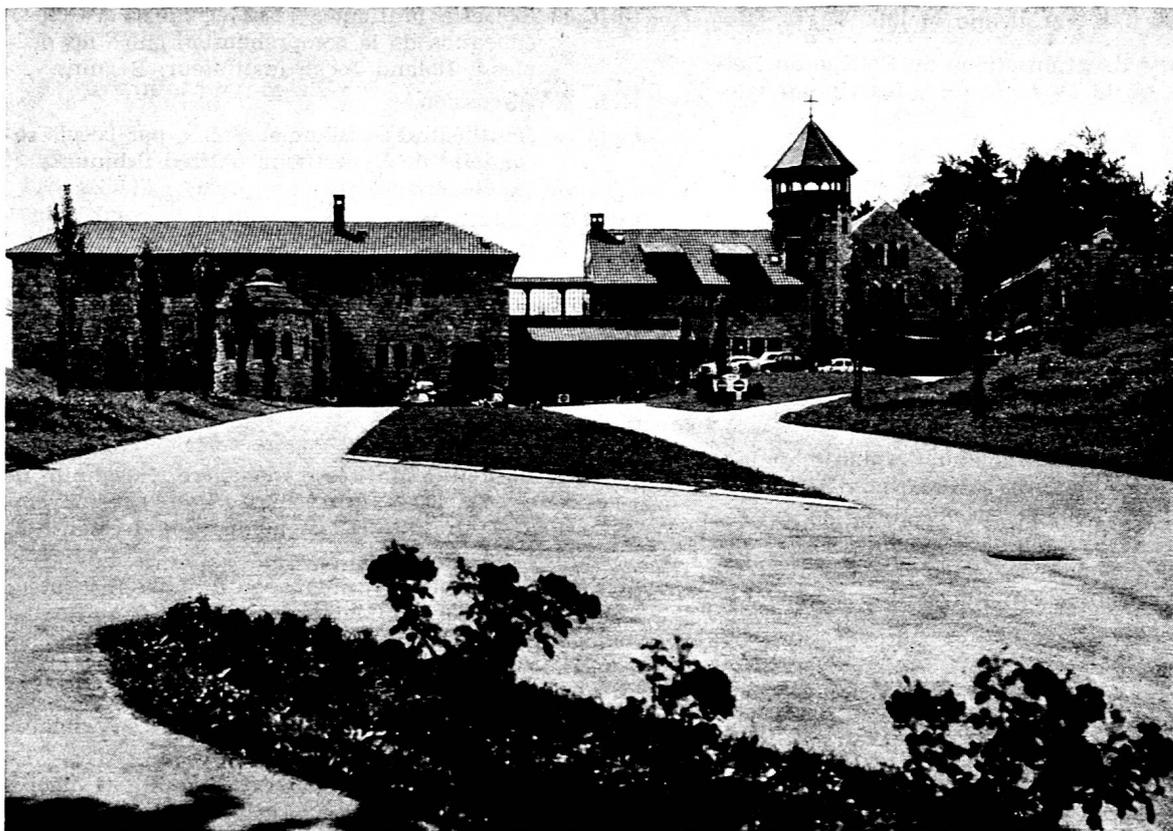
### Des films modernes

Le samedi 23 septembre 1961, à 15 h. 30, au collège secondaire de Béthusy, salle D 1, l'Association antialcoolique du corps enseignant vaudois présentera à tous les collègues qui s'intéressent au cinéma scolaire les quatre films sonores suivants :

1. Cerveau pilote (film suisse) ;
2. Le verre à la main (édité par l'Organisation mondiale de la santé) ;
3. Les professeurs de bonheur (film français) ;
4. M. Prokouk se rend compte (dessin animé d'origine tchèque).

Durée totale de projection : une heure environ.

Les organisateurs seront heureux de rencontrer les responsables du cinéma scolaire, tant sur le plan cantonal que communal, ainsi que tous ceux qui emploient ce moyen moderne d'enseignement, et de recueillir leurs impressions sur les bandes projetées.



**Crêt-Bérard, centre religieux romand**

**Les cours de perfectionnement SPV 1961**

**POURQUOI A CRÊT-BÉRARD ?**

Pourquoi les cours de perfectionnement SPV ont-ils lieu à Crêt-Bérard ? Que vient faire cette maison de l'Eglise dans notre SPV (neutre confessionnellement aussi bien que politiquement) et dans notre enseignement (laïc) ? Questions qu'on peut se poser, et auxquelles nous croyons utile de répondre.

Crêt-Bérard réunit de multiples avantages pour nos cours : locaux de cours, logement et repas dans le même bâtiment ; site merveilleux de calme et de tranquillité, propice au travail intellectuel ; isolement dans la nature, loin des distractions tentantes, isolement favorisant les contacts entre participants et l'éclosion d'un esprit de cours sympathique parce qu'intime.

Non moins appréciable est la liberté religieuse dont on y jouit. Durant les cours, rien ne laisse supposer aux participants qu'ils vivent dans une maison consacrée à l'Eglise. Par contre, l'horaire des cours permet à ceux qui le désirent de suivre les trois courts services religieux de la journée.

Pourrions-nous souhaiter mieux ?

**Le Comité central.**

**PROGRAMME, HORAIRE, CONDITIONS**

ont paru dans l'Educateur du 8 septembre dernier. Nous vous prions de vous y reporter.

**BULLETIN D'INSCRIPTION** à remplir, à détacher et à retourner à Pierre Badoux, Epenex 3, Chavannes/Renens, jusqu'au 7 octobre.

Je m'inscris :

(souligner ce qui convient) \* comme interne  
\* comme externe  
\* comme « partiel »

Je suivrai :

(souligner ce qui convient) \* le cours « inférieur »  
\* le cours « moyen »  
\* le cours « supérieur »

Les « partiels » voudront bien tracer ci-dessous des croix pour ce qu'ils désirent :

	1er jour	2e jour	3e jour
déjeuner	_____	_____	_____
dîner	_____	_____	_____
souper	_____	_____	_____
couche	_____	_____	_____

Je paierai la finance de participation au début du cours.

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

No de téléphone : \_\_\_\_\_

**Cours de volley ball : arbitrage et jeu**

RAPPEL : Salle de gymnastique du Collège du Belvédère à 14 h. 15, le 20 septembre. Inscription téléphone 28 60 15.

**4<sup>e</sup> Cours Croix-Rouge-Jeunesse pour instituteurs et institutrices****« Education de l'entraide »**

du lundi 9 octobre 1961 au mercredi 11 octobre 1961, Hôtel Park, Heiden.

*Lundi 9 octobre*

- 11 h. 00 Salut du chef de cours, M. Alfred Schmucky, maître secondaire, Degersheim.
- 11 h. 15 Conférence « Education sur le plan humain », prof. Dr Widmer, du séminaire de Rorschach.
- 14 h. 30 Leçons avec deux classes d'application : « Education de l'entraide » : a) avec les petits : Erwin Schönenberger, Sevelen; b) avec les grands : Werner Ermatinger, Burgau.
- 17 h. 00 Discussion.

*Mardi 10 octobre*

- 9 h. 00 Conférence: « Devoirs internationaux de la Croix-Rouge de la Jeunesse », Dr Fehr, directeur de la Croix-Rouge allemande de la Jeunesse, Bonn.
- 10 h. 00 Classe d'application : « Les peuples de la terre sont une grande famille », problème des races ; Alex Thaler, maître secondaire, Häggenschwil.
- 10 h. 45 Classe d'application : « Entraide par-dessus les frontières », Marthe Hohermuth, institutrice, St-Gall.
- 11 h. 30 Discussion.
- 14 h. 30 Excursion à Trogen : visite du village Pestalozzi. Rencontre d'élèves suisses et d'enfants étrangers : entretiens dirigés par un instituteur suisse et un maître du village Pestalozzi. Discussion sur le thème : « Notre responsabilité, face au monde, en tant qu'éducateurs ».

*Mercredi 11 octobre*

- 9 h. 00 Conférence : « Du lait pour les réfugiés algériens », Jean Beutler, secrétaire de la CRJ alémanique, Berne.

- 10 h. 00 Exercice pratique : « Les échanges d'albums, éducation de la compréhension entre les peuples », Roland Joost, instituteur, Begnins.
- 11 h. 30 Discussion.
- 14 h. 00 Jeu théâtral : « Blanc et Noir », par l'école secondaire de Degersheim (Alfred Schmucky et ses élèves).
- 15 h. 00 Clôture du cours.
- 16 h. 00 Dislocation.

Cours, chambre et pension à l'hôtel, fr. 35.—. Inscriptions auprès de Roland Joost, instituteur, Begnins. — Dernier délai : 24 septembre.

Chacun parle dans sa propre langue nationale.

**Postes au concours**

**La Tour-de-Peilz** : Maîtresse ménagère. Indemnité de résidence : Fr. 400.—. Entrée en fonction : 1er novembre 1961. Pour tous renseignements s'adresser à la direction des écoles.

**Le Chenit** : Institutrice primaire au Brassus. Instituteur primaire, à L'Orient. Maîtresses enfantines, au Sentier (deux postes). Institutrices primaires, au Sentier (deux postes). Instituteurs primaires, au Sentier (trois postes).

**Moudon**, Institut des sourds : Institutrice primaire. Maîtresse enfantine. Conditions légales.

**Denezey** : Maîtresse de travaux à l'aiguille (4 heures heb.). Entrée en fonction : 1er novembre 1961.

**Corseaux** : Institutrice primaire. Entrée en fonction : 1er novembre 1961.

**Founex** : Institutrice primaire.

**Granges de Ste-Croix** : Institutrice primaire, à L'Auberson. Entrée en fonction immédiate.

**L'Isle** : Institutrice primaire. Entrée en fonction : 30 octobre 1961.

**Mont-la-Ville** : Institutrice primaire. Entrée en fonction : 1er novembre 1961.

**Morges** : Instituteurs ou institutrices primaires (deux postes). Entrée en fonction : avril 1962 ou date à convenir.

**Yverdon** : Maître de gymnastique, Maîtresse ménagère. Entrée en fonction : 1er novembre 1961. Indemnité de résidence : Fr. 600.— à Fr. 1200.— pour maître, ou maîtresse célibataire. Domicile imposé : Yverdon.

**JURA BERNOIS****JURA BERNOIS****† Florentin Villosz**

Le 6 septembre 1961, on a conduit à sa dernière demeure M. Florentin Villosz, instituteur-retraité, décédé à Bienne à l'âge de 76 ans. Le défunt, né à Plagne, avait suivi l'école de son petit village natal puis il était entré à l'Ecole normale de Porrentruy où il avait obtenu son diplôme d'instituteur en 1904. Nommé à Tramelan, il y demeura 4 ans puis il s'installa à Bienne où il devait enseigner encore pendant 44 ans. Retraité en 1952, le défunt consacra dès lors sa vie à sa famille, à sa maison, à son jardin.

Florentin Villosz avait un violon d'Ingres : la botanique, et cette science n'avait guère de secrets pour lui. Nombreux furent ses collègues qui eurent recours à ses lumières lors de déterminations difficiles.

Longtemps avant qu'on parle d'école active, le défunt en pratiquait certaines méthodes, et sa « table à sable » restera certainement dans la mémoire des nombreuses « volées » d'élèves que ce maître si modeste prépara à la vie.

Au cimetière, M. Charles Ammann, président de la section Bienne-La Neuveville des instituteurs bernois, rappela la longue et belle carrière du défunt et apporta à la famille en deuil les condoléances des autorités et des collègues ainsi que l'adieu suprême de Stella Jurensis, société des anciens normaliens, à laquelle Florentin Villosz était demeuré fidèle.

A son tour, « L'Educateur » présente sa sympathie à la famille de Florentin Villosz et tout particulièrement à ses deux filles qui, toutes deux, sont entrées dans la carrière pédagogique.

H. D.

**GENÈVE****GENÈVE****Centre d'information UIG**

G. Gallay et son équipe, en vous souhaitant une bonne année scolaire 1961-62, ont le plaisir de vous annoncer la reprise de l'activité du CI et de vous rappeler que chaque lundi, de 16 h. 10 à 19 h. l'équipe de travail se retrouve à Vernier, la soirée du dernier lundi de chaque mois étant consacrée à un modeste repas et aux joies de l'esprit.

Plusieurs travaux sont en chantier et sortiront au cours de l'année qui vient. Cependant, pour couvrir les frais de leur publication, il nous faut vendre encore une bonne partie des travaux déjà édités, dont voici la liste :

**Vocabulaire :**

4e, 6e) — 456 fiches (A6) dont 37 textes, 10 fr.

5e, 7e) — 396 fiches (A6) dont 46 textes, 10 fr.

**Géographie :**

7e textes variés : 72 fiches (A5), 4 fr.

**Géométrie :**

6e), 102 fiches (A5), 4 fr.

**Histoire suisse :**

6e), 37 fiches de dessins (A4) + 96 fiches (A5) d'exercices et corrigés, 10 fr.

7e), 37 fiches de dessins (A4) + 146 fiches (A5) d'exercices et corrigés, 12 fr.

**Instruction civique :**

7e, 8e), 48 fiches (A5), 4 fr.

Un nouveau stock de Cellux et de cartons A5 et A6 (prix modique) est à la disposition de ceux qui tiennent à conserver leurs fiches en bon état.

Toutes les commandes sont à adresser au dos du formulaire du compte de chèque I. 15.155 : Union des Instituteurs genevois, Centre d'information, Genève.

E. F.

**Pension**

Etudiante de Barcelone fille d'instituteurs, cherche une chambre à Genève pour le prochain semestre universitaire. Les collègues qui auraient la possibilité de la loger voudront bien s'adresser à Roger Journet, 2, rue des Délices. Tél. 34 00 54.

**Pension**

Jeune étudiante espagnole, dont les parents sont dans l'enseignement et qui désire suivre l'Ecole de Chimie à Genève, cherche pension dans famille d'instituteurs genevois. — Ecrire à l'adresse suivante : Mlle Rose-Marie Gomez, Aragon via 157, Barcelone 11.

voyages et vacances gratuits  
en collectionnant  
les bons de garantie des

**Pâtes de Rolle****Cave de la Crausaz, Féchy**

Betemps Frères, prop., Féchy-Dessous.  
Fameux cru de la Côte 1960. 1 fr. 70 pris à  
la cave. 1 fr. 90 franco gare. Verre à rendre.  
Caisse de 30 bouteilles. Tél. (021) 76 53 54.

**ANTICA ANTIQUITÉS**

MEUBLES ANCIENS

ACHAT - VENTE - EXPERTISE

La Chaux-de-Fonds Serre 61 Tél. 2 38 82

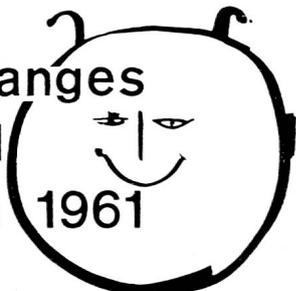


Jeune instituteur cherche famille où il pourrait se perfectionner dans la langue française pendant 4 semaines (24 IX au 22 X).

Victor Schnyder, Asylstrasse 8, Langnau i/E.

**NEUCHÂTEL****NEUCHÂTEL**

fête  
des vendanges  
Neuchâtel  
1<sup>er</sup> octobre 1961

**Grand cortège et corso fleuri**

sur le thème « La Ronde magique »

Places : 3.— 5.— 6.— 7.— 8.— 10.— 12.— 15.—

Location : Renseignements ADEN, Maison du tourisme  
NEUCHÂTEL. Tél (038) 5 89 22, C.C.P. IV-1502

**Assurance en responsabilité civile**

La Neuchâteloise nous prie de communiquer ce qui suit :

« Les adhérents à l'assurance recevront dorénavant une police personnelle à laquelle sera attribué un numéro de contrat ordinaire destiné à remplacer le numéro de certificat et qui se trouve placé sur nos avis d'échéance derrière le numéro de votre police (exemple : 52.136/450).

» Il est bien entendu que les assurés couverts jusqu'à présent recevront également une police d'assurance dans un avenir prochain et nous nous permettrons de vous demander de le communiquer à vos membres. »

W. G.

## Projet de réforme adopté par le Syndicat secondaire et la Société pédagogique neuchâteloise

### Nouvelles structures scolaires

5 années primaires,  
1 année d'orientation relevant du degré secondaire et à maître principal secondaire (nouveau titre),  
3 années secondaires proprement dites, réparties en 3 sections :

section secondaire pratique,  
section moderne,  
section pré-gymnasiale (option scientifique et option classique).

Cf. schéma ci-après :

Remarque : la limitation du nombre des sections en facilitera l'organisation dans les écoles régionales.

### Organisation de l'année d'orientation

L'orientation elle-même sera confiée à l'ensemble des maîtres enseignant dans ce degré, ainsi qu'à des psychologues.

Le maître principal sera titulaire du nouveau brevet secondaire (environ 25 heures hebdomadaires d'enseignement dans sa classe), les autres branches, notamment l'allemand, seront données par des licenciés ou des spécialistes.

Les épreuves d'examens de tous les élèves seront basées sur le programme minimum. Toutefois, les bons élèves, grâce à une documentation à leur portée et à l'aide de fiches ou autres moyens, pourront fournir en plus, des travaux personnels susceptibles d'améliorer leur préparation.

Ne seront plus admis en classes d'orientation que les élèves n'ayant pas plus d'une année de retard (non-promotions).

Des classes spéciales de développement seront créées parallèlement (élèves retardés).

Remarque : ces mesures sont destinées à assurer des classes homogènes et à ne pas retarder le développement des élèves doués.

Nous prévoyons 30 heures hebdomadaires :

28 heures communes

+ 2 heures d'option au gré de l'élève : soit arithmétique, soit travaux manuels ou à l'aiguille, soit français en complément de programme.

Remarque : cette question librement consentie de 2 heures permettra de mieux déceler les goûts et aptitudes de l'élève et de mieux légitimer l'orientation.

Les examens en cours et en fin d'année d'orientation constitueront un des critères pour le passage dans les diverses sections secondaires.

Remarque : le fait que les programmes officiels de première latine et de 6e primaire sont actuellement très semblables facilitera la mise sur pied de cette année d'orientation.

### Branches d'enseignement

L'allemand constituera une des branches de sélection dans toutes les classes d'orientation.

En première classique, nous prévoyons 2 options : latin-grec et latin-anglais.

En première scientifique, le latin sera remplacé par : 2 heures supplémentaires de français dont une partie sera consacrée à la connaissance de l'antiquité gréco-romaine et à l'étude des racines gréco-latines.

2 heures de travaux pratiques de sciences.

1 heure de mathématiques spéciales en fonction des travaux pratiques.

### Collaboration des maîtres secondaires et des licenciés

Dans les sections pré-gymnasiale et moderne, le nombre des leçons confiées aux maîtres secondaires ira en décroissant et celui confié aux licenciés en croissant de la première à la troisième année.

Dans la section pratique, l'enseignement sera donné avant tout par les maîtres secondaires.

### Formation des maîtres secondaires

Le titre de maître secondaire comprendra 3 options : option littéraire, option scientifique, option pratique.

Seuls les normaliens seront habilités à devenir maîtres secondaires.

Les études comprendront en plus des 3 semestres d'Ecole normale : 2 ans d'enseignement primaire,

2 semestres d'Université,

pour les options littéraires et scientifiques.

L'option pratique comprendra :

2 ans d'enseignement primaire,

1 semestre d'Université,

1 semestre constitué par un certain nombre de :

cours de la Société de travail manuel et de réforme scolaire,

cours de comptabilité

cours à l'Ecole d'agriculture.

Pour tous les candidats, nous prévoyons des cours de psychologie et d'orientation.

Remarque : Nous avons ramené le nombre des semestres universitaires à 2, d'une part pour favoriser le recrutement, d'autre part parce que nous proposons la suppression des cours de langues étrangères pour les candidats aux titres secondaires, l'enseignement de ces dernières devant être assumé de préférence dans toutes les sections par des licenciés.

Nous ne voyons cependant pas d'objection à admettre dans certains cas l'enseignement des langues étrangères par des maîtres secondaires, auquel cas nous préconisons 2 semestres universitaires supplémentaires.

Cf. schéma ci-après :

Traitements	2 catégories
licenciés	maîtres secondaires.

### Autorités scolaires

Des postes d'inspecteurs secondaires (tels que ceux des inspecteurs primaires) devront être créés qui assumeront la tâche des directeurs dans les petites écoles qui en sont dépourvues. Ils seront chargés de contrôler l'enseignement, de veiller au respect des prescriptions relatives à l'enseignement et de jouer le rôle d'intermédiaires entre autorités et corps enseignant.

### Commissions d'école

Nous envisageons 3 possibilités :

Commission d'école qui étendrait sa juridiction aux classes primaires et aux classes secondaires. Exemple : La Chaux-de-Fonds.

Commission d'école secondaire régionale, formée de membres de chaque commission locale. Exemple : Le Val-de-Ruz.

Commission d'école primaire et commission d'école secondaire indépendantes l'une de l'autre.

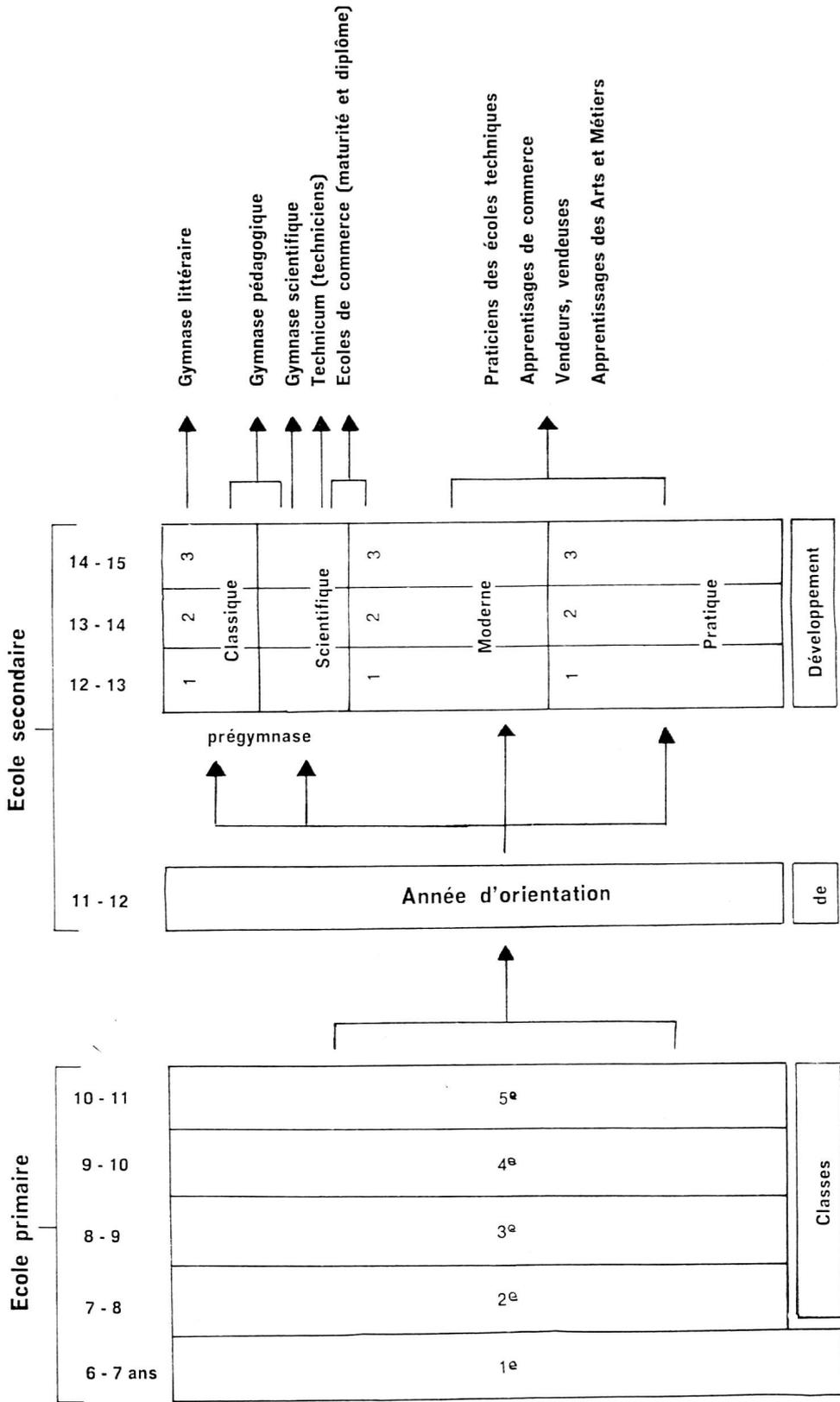
Période transitoire

Les instituteurs actuellement en fonction obtiendront l'équivalence du titre secondaire en suivant un certain nombre de cours en dehors de leur enseignement et présenteront, en lieu et place d'un examen final, un

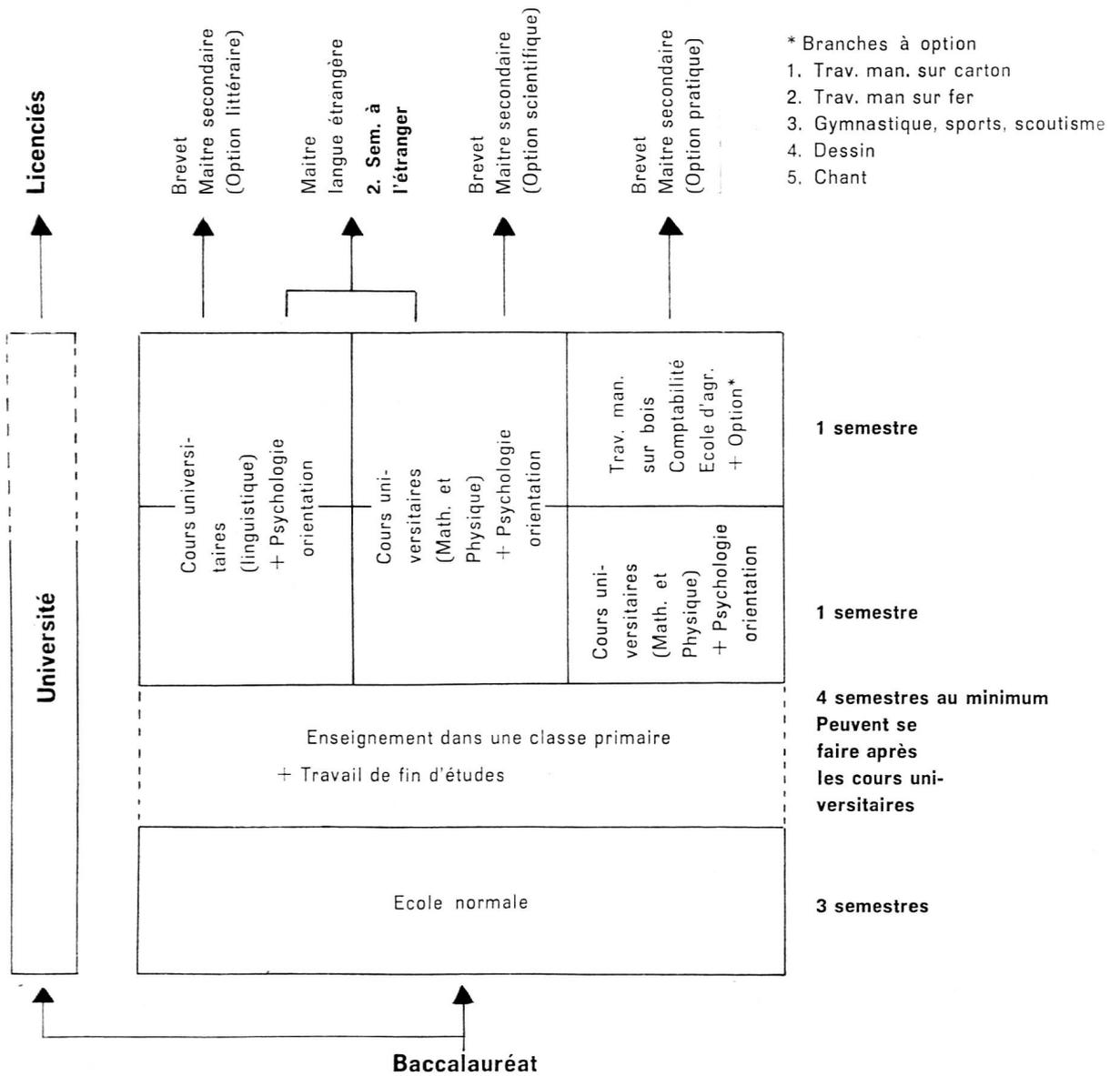
travail personnel dégageant leurs qualités pédagogiques au vu de leurs expériences personnelles.

Ceux qui désirent utiliser les conditions transitoires disposeront d'un délai de 3 ans pour le faire savoir à l'autorité et commencer à suivre les cours qui seront institués.

# Scolarité obligatoire



# Formation des maîtres



# Répartition des heures

Le chiffre entre flèches indique le nombre d'heures données dans sa propre classe par le maître de classe.  
Les verticales indiquent les heures données par les licenciés (ou spécialistes).

Classe	Progyrnase	Moderne	Pratique
3 <sup>e</sup>	5 h.	10 h.	15 h.
2 <sup>e</sup>	10 h.	15 h.	20 h.
1 <sup>e</sup>	15 h.	20 h.	25 h.
		25 h.	
		Orientation	

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

**Les moyens audio-visuels et l'enseignement**

Audio-visuels ? néologisme désignant les moyens mécaniques mis à la disposition de l'enseignement : projection fixe sous toutes ses formes, cinéma muet, sonore ou parlant, disque, magnétophone, radio, télévision. A vrai dire, la très grande majorité du corps enseignant et de ses dirigeants ne croit pas à l'efficacité de ces techniques nouvelles qu'ils accusent de favoriser la passivité des élèves et de diminuer, voire de supprimer le rôle du maître. A peine accordent-ils à ces moyens audio-visuels une valeur de détente et de récréation, qu'on ne saurait prendre trop au sérieux.

Cette attitude négative peut surprendre de la part de maîtres primaires en particulier qui disent leurs élèves incapables d'attention, de concentration et d'effort, las du travail scolaire auquel ils ne témoignent qu'un intérêt de contrainte. Dans de telles conditions, les méthodes traditionnelles conviennent-elles encore ? Cette indifférence, voire cette opposition du jeune adolescent à l'égard de sa propre instruction n'entraîne-t-elle pas la paresse et la superficialité ? A cette passivité qui dégénère parfois en obstruction et même en chahut, ne faut-il pas chercher un remède ? et qui donc oserait affirmer qu'on ne le trouvera pas dans l'utilisation des moyens audio-visuels ?

Va-t-on prétendre qu'ils ne sont pas observateurs, qu'ils n'ont pas de mémoire ces gosses qui vous reconnaissent au passage vingt ou trente marques d'automobiles et vous identifient en un clin d'œil le type d'avion qui traverse le ciel ! Imprégnés dès leur jeune âge des aspects d'une civilisation mécanique, ils vivent, sauf à l'école, dans un monde de machines ; leurs premiers jouets mêmes ne sont-ils pas déjà mécanisés ? Introduire en classe des moyens techniques, ce serait, à leurs yeux y amener la vie, la vraie, seule capable d'éveiller leur intérêt et de retenir leur attention.

D'ailleurs, de nombreuses expériences ont déjà montré que l'utilisation systématique des techniques audio-visuelles profite surtout aux élèves médiocres. Voilà qui doit nous encourager à des essais et des recherches pour établir les règles, les précautions et les adaptations que comporte leur emploi. C'est toute une pédagogie, nouvelle et spéciale, qu'il faut mettre au point pour la juxtaposer aux méthodes traditionnelles et la combiner harmonieusement avec elles. On sait déjà qu'il ne

faut pas farcir chaque leçon de documents : l'excès en tout est un défaut ; de plus, les moyens techniques dûment choisis, le maître ne saurait les utiliser sans en avoir pris exactement connaissance auparavant pour déterminer à l'avance la place qu'il leur donnera dans la leçon, car ils peuvent servir d'introduction ou au contraire d'illustration et de récapitulation ou bien encore de « morceau de résistance » constituant la matière même à enseigner. Sans cette préparation intelligente et soignée, le document audio-visuel semble seulement se surajouter à la leçon d'une manière superflue. C'est ainsi que beaucoup de jeunes maîtres qui ont voulu jouer aux apprentis sorciers avec les techniques nouvelles s'en sont servis sans discernement, entretenant ainsi le scepticisme des maîtres chevronnés et de leurs dirigeants. Or force est bien de constater que la didactique audio-visuelle mérite mieux que le dédain avec lequel on la considère encore chez nous.

Si, dans certains pays, leur utilisation est déconseillée, même interdite, dans d'autres, techniquement très développés, une partie importante de l'enseignement est organisée autour des moyens audio-visuels qui ne jouent plus seulement le rôle d'auxiliaires, mais sont en passe de transformer certains aspects pédagogiques. Ne criions pas d'emblée à la révolution probable et prochaine de notre vie scolaire, car, à l'école, l'outil ne vaut que par la qualité de celui qui l'emploie, mais ne nous bornons plus à ces expériences réalisées en ordre dispersé au gré des circonstances sans direction scientifique. Alors que la France a créé à Saint-Cloud un centre audio-visuel où collaborent pédagogues, psychologues et techniciens dont les recherches pourront certainement nous être utiles, la Suisse romande ne possède aucun organisme habilité à conduire des expériences utiles à tous. Dans la perspective d'une « école romande », nos cantons ne pourraient-ils pas envisager d'instituer, à frais communs, un centre d'expérimentation pédagogique qui substituerait aux essais sans direction et sans coordination une pratique mieux éclairée « qui permettrait d'employer judicieusement ces techniques audio-visuelles que des hommes toujours plus nombreux considèrent comme un levier très puissant entre les mains de l'éducateur pour préparer et adapter nos élèves au monde de demain. »  
A. Chz.

**Division du cercle en n parties égales**

1. Utiliser seulement la règle (non graduée) et le compas.

2. La construction peut être **exacte**. Par exemple pour  $n = 6$ .

3. La construction peut être **approchée**. Par exemple pour  $n = 7$ .

a) Diamètre AB du cercle de centre O.

b) Milieu M de OB.

c) Corde CD perpendiculaire à OB, en son milieu M.

d) Arc de centre C, rayon CM, coupant le cercle en E et en F.

e) Chacun des arcs CE et CF est voisin d'un septième du cercle.

Contrôle : Pour 7 arcs on a  $359^{\circ}14'$  au lieu de  $360^{\circ}$ .

4. Les géomètres de l'antiquité ont donné la construction exacte pour  $n = 3, 4, 5, 15$ .

Puisqu'ils savaient bissecter un angle (règle et compas !), ils pouvaient diviser le cercle (construction exacte !)

en 4, 8, 16, 32 ...

en 3, 6, 12, 24 ...

en 15, 30, 60, 120 ...

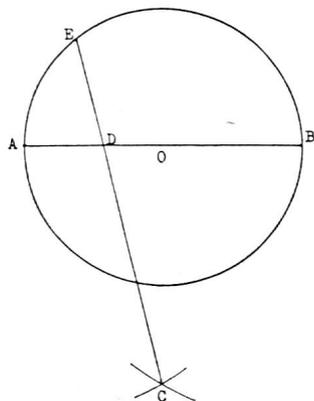
en 5, 10, 20, 40 ...

parties égales.

5. Le mathématicien allemand Gauss (1777-1855) a démontré que si  $n$  est un nombre premier la construction exacte n'est possible que pour  $n = 3, 5, 17, 257, 65537, \dots$

Dès lors les constructions relatives à  $n = 7, 11, 13, \dots$  sont toutes approchées ! (de même pour  $n = 9$ ).

6. On préfère naturellement une construction simple, même approchée, à une construction exacte mais compliquée. Il s'agit en effet de réduire les « erreurs de dessin ».



9. Division du cercle en  $n$  parts égales d'après Renaldinus (XVII<sup>e</sup> siècle).

- Segment  $AB = n$  unités à volonté.
- Triangle équilatéral  $ABC$ .
- Cercle de diamètre  $AB$ , centre  $O$ .
- Segment  $AD = 2$  unités (sur  $AB$ ).
- Sécante  $CDE$ .

L'angle au centre  $AOE$  mesure  $\frac{360^\circ}{n}$  avec une approximation qui dépend de  $n$

\* Pour  $n = 3, 4, 6$

Démontrer que la construction est exacte !

7. Souvent même on n'hésitera pas à procéder par approximations successives — par tâtonnement.

On rattachera le cas de  $n = 13$  à celui de  $n = 12$ .

8. La plupart des constructions spéciales de polygones réguliers (données d'ailleurs sans justification, ni indication de l'erreur) sont des curiosités.

En voici une qui est très remarquable.

\* Pour les autres valeurs de  $n$ , la construction est approchée.

Indiquons quelques valeurs de «  $n$  angles  $AOE$  »

$n$	5	7	9
	$359^\circ 41'$	$360^\circ 38'$	$362^\circ 30'$
	11	20	24
	$364^\circ 38'$	$372^\circ 40'$	$375^\circ 15'$

Puisque dans ce dernier cas l'erreur totale est voisine de l'angle  $360^\circ : 24 = 15^\circ$ , proposons de

10. Faire le dessin pour  $n = 24$  avec un rayon d'au moins 10 cm. Reporter **très soigneusement** l'arc  $AE$  (compas à pointes sèches). Compter (et recompter !) le nombre des parts obtenues !

L.A. ESC L'ne

## BIBLIOGRAPHIE

### A TRAVERS LE DICTIONNAIRE

par E. et S. Roller, Librairie Larousse, rue du Montparnasse, 17 Paris VI<sup>e</sup>.

On sait qu'à Genève, une expérience se poursuit depuis une dizaine d'années sous la direction de M. S. Roller, professeur de pédagogie expérimentale : l'utilisation d'un dictionnaire dès la 4<sup>e</sup> année primaire. Chaque élève pourvu du « Larousse des débutants » ou du « Larousse élémentaire » est entraîné à se servir de ce merveilleux instrument de travail. Pour en faciliter l'emploi, les éditions Larousse viennent de publier une brochure de 30 pages, écrites par Mme Ella Roller et M. Samuel Roller qui s'adressent directement à l'élève pour lui proposer des exercices, récréations et jeux. Tous les maîtres désireux de donner à leurs écoliers l'habitude du dictionnaire en leur facilitant son usage se procureront cette petite brochure auprès de leur libraire.

### LES ÉDITIONS DU VERDONNET

Ch. de Verdonnet 1 bis, Lausanne

Un effort s'accomplit en Suisse romande depuis deux ans, que l'Éducateur a déjà signalé, mais trop discrètement, car il ne mérite pas seulement l'intérêt bienveillant du corps enseignant mais son appui le plus efficace. En effet, il s'agit d'une activité éminemment éducative, puisque cette initiative se propose d'éditer des ouvrages destinés à l'enfance pour leur permettre de constituer « sa » bibliothèque. On sait la profonde influence des habitudes prises et des joies éprouvées dans le premier âge; mettre à disposition une littérature de valeur certaine présentée en des ouvrages solidement reliés et illustrés de la façon la plus charmante que l'on puisse rêver, tel est le but que poursuivent les éditions du Verdonnet qu'a créées Mme Alice Curchod, institu-

trice et écrivain qui possède donc toutes les compétences nécessaires à l'œuvre qu'elle a entreprise.

Les 7 premiers ouvrages parus, collection le « Cœur qui chante », sont des classiques de la petite enfance :

- Le vilain petit canard (Andersen)
- Rosignol (id)
- La princesse au pois (id)
- Le chat botté (Perrault)
- Histoire de l'ange gardien (Kaplun)
- La Belle au bois dormant (Perrault)
- La petite sirène (Andersen).

Un 8<sup>e</sup> livre vient de paraître qui inaugure une collection nouvelle s'adressant aux plus de 9 ans : Le courrier du Roi Caraffa dont l'auteur est bien connu du corps enseignant puisqu'il fut le lauréat du premier concours de l'OSL avec « Jean-Pierre chez les hommes rouges ». Professeur à l'École Normale de Delémont, Jean-Paul Pellasen sait écrire pour les enfants et les entraîne dans le monde merveilleux de l'Orient avec ses rois, ses chameaux, ses brigands et ses trésors ; Quand on saura que Serge Voisard a illustré l'histoire, on comprendra qu'elle puisse captiver des jeunes lecteurs.

Tous les ouvrages se vendent à des prix très modiques et les parents auxquels on les présente n'hésitent pas à les acquérir. Mme Curchod a d'autres projets très intéressants qu'elle réalisera dans la mesure où son activité sera soutenue par le corps enseignant et tous les éducateurs.

A.C.

## Architecture d'intérieur

Enseignement complet,  
jusqu'au certificat de fin d'études.

En atelier, chaque jour, de 8 à 17 heures,  
et par correspondance

Seizième année

Institut ATHENAEUM, av. Tribunal Fédéral 11, LAUSANNE

D O C U M E N T A T I O N

G É O G R A P H I Q U E

馬時準

# L'écriture chinoise

(Je ne me propose point de donner ici un cours sur l'écriture chinoise, mais simplement d'exposer quelques notions accessibles à nos élèves. Elles pourront les intéresser, les amuser peut-être, tout en leur donnant quelques clartés sur l'origine et la nature de l'un des éléments essentiels de toute civilisation : l'écriture.)

L'homme primitif qui veut représenter graphiquement sa pensée la dessine, tout naturellement. Dessiner, désigner, c'est le même mot : du verbe latin **designare**, qui vient lui-même de **signum**, le signe. Certains musées d'ethnographie possèdent des peaux de bisons sur lesquelles les Indiens Dakotas ont fixé de véritables « histoires sans paroles », récits de voyage, de chasse ou de guerre, sous la forme de suites de petits dessins qui se laissent « lire » assez facilement. Les indigènes de l'Amérique, des régions polaires, de la Sibérie, de certaines régions africaines n'eurent jamais d'autre façon d'écrire, jusqu'au jour relativement récent où les blancs leur enseignèrent les caractères latins, cyrilliques ou arabes. Mais nos écritures phonétiques elles-mêmes sont issues, par une longue et profonde évolution, des écritures pictographiques, des systèmes de dessins figuratifs de la Mésopotamie, de l'Égypte et de l'Inde anciennes.

où cette évolution s'est figée), les objets représentés par les caractères chinois ne sont pour la plupart plus reconnaissables ou le sont malaisément : les **pictogrammes** sont devenus des **idéogrammes**.



Signification	Prononciation	Pictogramme primitif	Idéogramme actuel
soleil	jih		
lune	yue		
montagne	chan		
arbre	mou		
homme	jen		
enfant	tseu		
cheval	ma		
pluie	yu		

\* \* \*

L'écriture chinoise, elle, est restée fidèle à son principe initial, et chacun de ses signes représente, aujourd'hui comme il y a cinq ou six mille ans, non point un son simple, mais un mot tout entier, un concept (objet tangible, acte, qualité, etc.). Seulement, à la longue, les dessins primitifs se sont altérés ; le pinceau a transformé les cercles en carrés, en losanges ou en rectangles ; des traits ont été enlevés par souci de simplification ; d'autres ont été ajoutés pour éviter des confusions. Si bien qu'aujourd'hui (et plus exactement depuis le deuxième millénaire avant notre ère,

Les élèves à qui l'on présentera les quelques exemples ci-dessus ne manqueront pas de poser une question : comment les Chinois représentent-ils ce qui n'est pas dessinable ? Ce qui est trop compliqué (ville, pays, armée, marché), ce qui est informe (air, huile, charbon, ciel), ce qui est abstrait (vitesse, joie, loi, problème) ? Dans ce cas, le Chinois emploie ordinairement un symbole formé de deux signes concrets, associés selon des règles où se révèlent le sens logique, l'ingéniosité, voire l'humour. Qu'on en juge :

forêt	lin		(deux arbres)
clarté	ming		(le soleil et la lune, les deux astres les plus brillants)
ouest	hsi		(un oiseau sur son nid, car lorsque le soleil se couche, à l'ouest, les oiseaux regagnent leurs nids)
prisonnier	tsieou		(un homme dans une enceinte)
rivière	ho		(l'eau et un fruit, car la rivière est le fruit de l'eau, de la pluie)
querelle			(deux femmes...)

Complétons ces échantillons de l'écriture chinoise par le mot Chine lui-même. Pour ses habitants, la Chine est le Pays Fleuri du Milieu, ce qui s'exprime par trois caractères fort significatifs :

milieu	tchong		phique est « un espéranto pour les yeux » ; elle est lisible en toute langue. L'écriture chinoise est effectivement un espéranto pour l'Extrême-Orient, où elle a été adoptée par plusieurs peuples. Le signe qui représente la montagne, le Chinois le lit <b>chan</b> , le Japonais <b>yama</b> , le Tibétain <b>ri</b> , le Mongol <b>oula</b> , l'Annamite <b>niei</b> ; mais chacun d'eux voit surgir dans son esprit la même image. Demandez à un habitant de Pékin et à un habitant de Tokio de lire à haute voix une page de Confucius : chacun la lit dans sa langue et chacun la comprend. Ainsi le vénérable monsieur Li et l'honorable monsieur Foudjiwara peuvent entretenir un commerce épistolaire sans qu'aucun des deux sache la langue de l'autre ; tandis que je ne puis comprendre la lettre que m'envoie un Croate ou un Finlandais, écrite pourtant en caractères qui me sont familiers depuis l'école enfantine.
fleur	houa		
pays	kouo		

Quant aux verbes, aux adjectifs, aux adverbes, ils ne posent pas de problèmes particuliers. En chinois, le même mot remplit des fonctions grammaticales diverses, et c'est sa place dans la phrase qui détermine cette fonction. Ainsi le caractère double **soleil-lune** que nous avons présenté tout à l'heure ne signifie pas seulement **clarté, lumière**, mais aussi **éclairer, brillant, brillamment. Eclairer ?** Et les modes, les temps, les personnes, les nombres verbaux ? Il n'y en a pas. La langue chinoise ne connaît pas la

conjugaison. « Ma lampe hier éclairer mal ; aujourd'hui éclairer mieux... »

\* \* \*

Si l'écriture chinoise était enseignée dans le monde entier, tous les hommes pourraient se comprendre par son truchement. Je pourrais correspondre avec un Japonais, lire un journal hongrois ou un turc, tenir une conversation écrite avec un touriste américain ou un sportif soviétique. Car toute écriture idéogra-

On fera mieux comprendre ces choses aux élèves en leur faisant remarquer que nous avons aussi un certain nombre de signes idéographiques : ce sont ceux de l'arithmétique et des mathématiques en général. La phrase (car c'en est une)  $4 \times 12 = 48$  est aussi claire pour un Russe, un Allemand ou un Portugais que pour un Français, quoique chacun d'eux la prononce différemment. Les chiffres et les autres symboles arithmétiques sont donc aussi un espéranto pour les yeux. Chacun sait que, dans les magasins et les restaurants, ils permettent d'indiquer au touriste étranger le prix de son emplette ou de son repas, lorsqu'on ne peut le faire par le langage parlé. Les idéogrammes jouent alors le rôle que ne savent pas tenir les paroles.

\* \* \*

Mais en face de l'avantage que nous venons de voir, l'écriture chinoise présente des inconvénients considérables.

Et tout d'abord la difficulté et la longueur de l'apprentissage. La langue chinoise compte 40 000 mots, et chacun d'eux a nécessairement son signe écrit, simple ou double. Les signes simples n'étant plus que très approximativement l'image des objets qu'ils représentent, on doit les « apprendre », comme nous devons apprendre ces idéogrammes que sont nos chiffres. Quant aux signes doubles, chaque combinaison n'a qu'un seul sens conventionnel, imposé par l'usage parmi les sens multiples que sa lecture pourrait suggérer ; tel signe que nous avons cité plus haut ne signifie point **oiseau sur son nid**, ou **couver**, ou **repos**, ou **instinct maternel** — mais uniquement **ouest**, **occident**. Les caractères doubles

doivent donc être appris comme les autres. On voit sans peine le travail qu'une telle étude représente. Bien entendu, il n'est pas nécessaire dans la vie courante de connaître les 40 000 caractères chinois, pas plus que nous n'avons besoin de savoir tous les mots du Larousse pour parler français. 3500 idéogrammes permettent de lire un journal, 10 000 la plupart des œuvres littéraires. Il faut tout de même plusieurs années à un écolier pour mémoriser ces quelques milliers de signes.

En outre une écriture idéologique ne bénéficie que malaisément des techniques modernes qui facilitent la transmission de la pensée. Voit-on une machine à écrire avec 40 000 caractères ? Il existe pourtant des machines à écrire chinoises ; elles ont un millier de touches, correspondant aux mots les plus employés ; on complète au besoin le texte dactylographié avec la plume ou le pinceau. Et l'imprimerie ? Les Chinois en sont les inventeurs ; mais aujourd'hui comme il y a dix siècles, ils doivent composer « à la main », prenant les caractères l'un après l'autre dans une casse à plusieurs dizaines de milliers de compartiments ; il ne peuvent utiliser la linotype, sur laquelle un typographe de chez nous compose un journal exactement comme une dactylo écrit une lettre. Le télégraphe ? Qui pourrait retenir 40 000 combinaisons différentes de traits et de points ? On télégraphie pourtant en Chine. Mais on n'envoie que des télégrammes chiffrés ; chaque bureau télégraphique possède un dictionnaire dans lequel chaque mot est affecté d'un numéro ; le texte est d'abord chiffré par le bureau expéditeur, puis expédié sous

forme numérique, enfin déchiffré par le bureau récepteur...

De tels désavantages devaient susciter le désir d'une réforme, ou plutôt d'une véritable révolution de l'écriture : le remplacement des caractères idéographiques par un système phonétique. Mais fallait-il inventer un nouvel alphabet, proprement chinois, qui se serait ajouté à la liste de ceux qui existent dans le monde : latin, grec, cyrillique, arabe, hébraïque, éthiopien, hindi, pali, etc. ? Fallait-il plutôt adopter l'un de ces derniers ? Dans ce cas, on ne pouvait guère hésiter qu'entre l'alphabet latin, le plus répandu, et le cyrillique, utilisé par les amis et alliés soviétiques.

En 1952, le gouvernement chinois chargea une commission d'étudier le problème. 630 projets furent examinés, qui ne différaient parfois que par des détails. Les études furent achevées en 1956, et le choix fait par la commission fut approuvé l'année suivante par le gouvernement :

**Le nouvel alphabet chinois est formé des caractères latins, surmontés dans certains cas d'accents indiquant si la prononciation de la syllabe est montante, descendante, unie, etc.**

Comme il faut bien que les jeunes Chinois puissent lire les livres imprimés en anciens caractères et correspondre avec leurs parents et leurs aînés, on leur enseigne aujourd'hui les deux écritures, et les manuels scolaires portent des textes imprimés parallèlement dans les deux systèmes. Dans une ou deux générations, disparaîtront sans doute les caractères quatre fois millénaires, malcommodes mais si décoratifs.

Henri Rebeaud.



*Qui veut de beaux meubles  
achète chez*

**Simmen**

T. R. SIMMEN + C<sup>IE</sup> S. A. RUE DE BOURG 47-49

## Solution des mots croisés

Voir « Educateur » p. 561.

### France

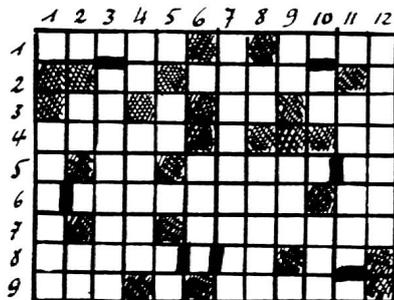
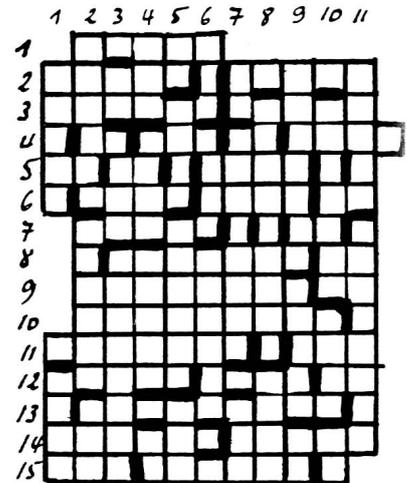
Le trait large marque la fin d'un mot.

Solutions :

**Horizontal :** 1) Rouen. 2) Meuse — Nîmes. 3) Annecy — Saône. 4) Cap — Bu — Soie. 5) Ne — Oh — Arve. 6) sien — réel — me. — 7) Arras — la. 8) Barrage — No (on). 9) Dordogne — du. 10) Orléanais. 11) Ardenne — Feo. 12) Brest — Nice — tu. 13) Marseille. 14) Toulon — Loire. 15) Aix — Angers.

**Vertical :** 1) Marne — Bêta. 2) Rennes — Andorre — Moi. 3) Un — Loir — Bordeaux. 4) Usé — Cher — Arles — La. 5) Ee — Caen — Ardent — Son. 6) Nay — Pars — Roanne. 7) Ns — Bretagne — Ile. 8) Auvergnat — Clore. 9) Moselle — Eifel — Is. 10) Normand — Sète — Re. 11) Seine — Toulouse.

**Errata :** Vertical, 5) fin de *participe* — 10) (3) *île française*.



### Pologne

Solutions :

**Horizontal :** 1) Warte — Kiew. 2) Ca — Praga. 3) La — As — Ils. 4) Parts — Ut. 5) Po — Rovno. 6) Varsovie — LL. 7) Tu — Silésie. 8) Event — en — en. 9) Tas — Narew.

**Vertical :** 1) Pripet. 2) La — Va. 3) Carpates. 4) Ta — Torun. 5) Os — Ta. 6) Rose. 7) Cracovien. 8) As — Vilna. 9) Kg — Née. 10) Ai — See. 11) Lublin. 12) Vistule.

**Errata :** Horizontal, 5 (2) Ville de l'Ukraine. Vertical, 1) Marais anciennement polonais — 8) (2) Capitale de la Lituanie.

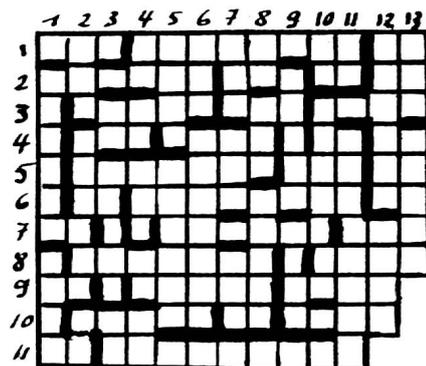
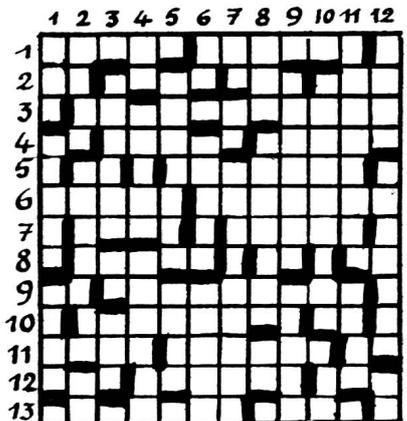
### Italie

Solutions :

**Horizontal :** 1) Lecce — Lipari. 2) Ut — Vite — Lac — Goi. 3) Napolitains. 4) Sasso — Proie. 5) Ma — Calabre. 6) Parma — Bologne. 7) Rien — Manin. 8) Spree — Te — Er. 9) Sa — Sardaigne. 10) Livourne — El. 11) Bari — Modène — Bé. 12) Ica — Venise — Rèa. 13) Palerme — Oser.

**Vertical :** 1) Lui — Capri — Subi. 2) Etna — Marsala — Ça. 3) Vasari — P.S. — Ira. 4) Ci — Parme — Ravive. 5) Toscane — Rome. 6) Le — Sabre — Duo — Nm. 7) Il — Io — Lombardie. 8) Pat — Palatin — Es. 9) Carbone — Gènes. 10) Giorgione — Ere. 11) Ionienne — Elbe. 12) Pise — Ferrare — Au.

**Errata :** Horizontal, 3) *mettre habitants au pluriel*.



### Allemagne

Solutions :

**Horizontal :** 1) Aix — Coblenze — Mi. 2) Dresde — Aus — En — Un. 3) Essen — Cap — Bonn. 4) Peu — Rhin — Ah — Is. 5) Rhénane — Eva — Ça. 6) Ua — Mannheim — Ha. 7) Es — Souabe — Bsl. 8) Slesvig — Roae. 9) Ie — Sarre — Deux. 10) Situé — En — Etre. 11) Lu — Nuremberg.

**Vertical :** 1) Danube — Kiel. 2) Ire — Prusse — Su. 3) Se — Halle — In. 4) Cs — Su — Ems — Es — Tu. 5) Oder — Nassau. 6) Ben — Hanovre. 7) Lac — Inn — Ire. 8) Eu — Ane — Hagen. 9) Spree — Bade. 10) Ce — Bavière. 11) En — Hambourg. 12) Munich — Saxe. 13) Inn — Saale.

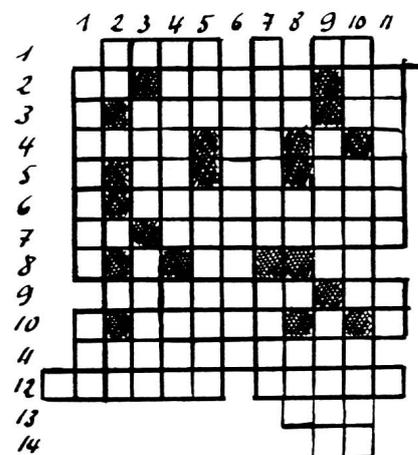
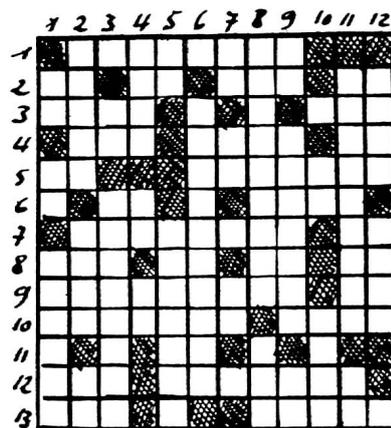
Grande-Bretagne 1

Solutions :

**Horizontal :** 1) Carlisle. 2) El — Io — Ail — Lw. 3) Tyne — Sea. 4) Don — Ares — Is. 5) Se — Norwich. 6) Bs — Pale. 7) Brighton — S.O. 8) Elo — Le — Os — Tu. 9) Newcastle — Es. 10) Funeste — Acre. 11) Ce. 12) Non — Orcades. 13) Tug (gut) — Neagh.

**Vertical :** 1) Et — Enfant. 2) Clyde — Bleu — Ou. 3) No — Browning. 4) Rien — Si — Ce. 5) Lo — Glasgow. 6) Manchester. 7) Sa — Ro — Te. 8) Liverpool — Man. 9) El (le) — Swansea — De. 10) Il — Crea. 11) Leicester — SG. 12) Wash — Ouse.

**Errata :** Vertical, 11) (2) non mentionné : Canton de l'est de la Suisse (abréviation).



Grande-Bretagne 2

Solutions :

**Horizontal :** 1) Ouse — Im (mi). 2) Lu — Wight — As. 3) Galles — Ne. 4) Néon — Os. 5) As — Ut — Ale. 6) Leicester. 7) Eu — Aberdeen. 8) Is — Ed (de). 9) Bristol — Su. 10) En — Es. 11) Sunderland. 12) Rester — Oxford. 13) Ees. 14) Re.

**Vertical :** 1) Londres — Use. 2) Ou — Us. 3) Goal — Trent. 4) Swansea — Inde. 5) Eil (lie) — Ibis — Er. 6) Gloucester. 7) Chester (Manchester) — Oslo. 8) Ts — Sd — Axe. 9) Gatee — Enfer. 10) Man — Leeds — Dose. 11) Severn — Un.

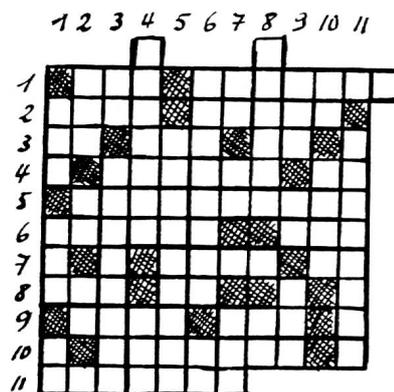
J. P. Aubert.

Asie : Chine

Solutions :

**Horizontal :** 1) Noé — Moukden. 2) Gobi — Ourga. 3) As — Pin — Os. 4) Singan — Le. 5) Hindustan. 6) Mongol — Ami. 7) Cime — As. 8) Ici — Hé. 9) Hami — Réa. 10) Nanking. 11) Magie.

**Vertical :** 1) Gai — Moi — Am (ma). 2) Nos — Ho — Ch. 3) Ob — Sin-Kiang. 4) Peiping — Mai. 5) Indochine. 6) Mongolie. 7) Ou — Au — Riz. 8) Aurons — En. 9) Kgs — Ta — Pag. 10) Da — Lama. 11) Iénisséi.



BIBLIOGRAPHIE

**Les très riches heures du duc de Berry.** Collection Orbis Pictus, No 31. Un volume de 48 pages, format 12 X 18,5 cm. avec 19 planches en couleurs, sous couverture acétatée avec illustration en couleurs, sur fond noir. Editions Payot, Lausanne. Fr. 5.—.

De tous les manuscrits du XVe siècle qui ont été conservés jusqu'à nos jours, aucun mieux que les « Très riches heures du duc de Berry » ne reflète l'ambiance de moyen âge finissant, époque de raffinement extrême

où florissaient, en dépit de la dureté des temps, de remarquables ateliers de miniaturistes.

Un des derniers volumes de la Collection Orbis Pictus vient d'être consacré à cette œuvre fameuse. Tous les fervents de l'art pourront ainsi acquérir, pour un prix modique, cet admirable calendrier. Texte liminaire et commentaires renseignent le lecteur sur l'histoire et la signification de ce qu'on a appelé à juste titre le roi des manuscrits enluminés.

V. J.

## Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale  
Ecoles polytechniques  
Baccalauréat français  
Technicums  
Diplôme de commerce  
Sténo-dactylographe  
Secrétaire-comptable  
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans  
Cours spéciaux de langues

# Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

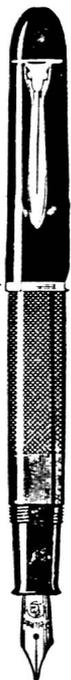
## SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Pour une aide efficace  
dans la réalisation de  
toutes vos opérations  
bancaires



Sièges et succursales  
dans toute la Suisse

*Capital et réserves: Fr. 337 millions*



### Des professeurs toujours plus nombreux

acquièrent la conviction qu'un bon  
stylo a sa place à l'école aussi.

Il importe naturellement que l'éco-  
lier dispose d'un instrument à écrire  
robuste, techniquement parfait. La  
plume doit en être souple et obéir  
sans peine à la pression de la main  
enfantine.

Grâce à sa pompe à piston éprou-  
vée avec mécanisme à différentiel,  
à ses nouvelles rainures compensa-  
trices empêchant les pâtés et à sa  
plume (qu'on peut obtenir en diffé-  
rentes largeurs), le Pelikan 120 ré-  
pond dans une large mesure à ces  
exigences.

Prix : Fr. 12.50.

# Pelikan 120

En vente dans les bons magasins de la branche.

Celui qui fait de la PHOTOGRAPHIE  
Toujours se souviendra  
Et à l'avenir méditera  
Sur les heures claires de sa VIE —

Appareils de grande classe  
Travaux toujours soignés.

## R. Schnell & Cie

Place St-François 4, Lausanne

**PHOTO  
PROJECTION  
CINÉ**

*Essayez  
la nouvelle*  
**SMITH-CORONA  
Galaxie**

Echange  
Location  
Occasions

Location déduite en cas d'achat

Place St-François  
Tél. (021) 23 54 31



*M. Guiraud*  
machines à écrire  
LAUSANNE